



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 36066

Texte de la question

M Sébastien Couepel demande à M le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui fournir la liste des lycées d'enseignement général qui possèdent des classes spécialisées et adaptées susceptibles de recevoir des jeunes malentendants, préparant le baccalauréat.

Texte de la réponse

Reponse. - Il existe actuellement deux lycées d'enseignement général qui possèdent des classes adaptées susceptibles de recevoir des jeunes malentendants préparant le baccalauréat : le lycée Jules-Renard, à Nevers (académie de Dijon), et le lycée Joffre, à Montpellier (Académie de Montpellier). Toutefois d'autres ouvertures de classes spécialisées sont prévues, notamment dans l'académie de Montpellier.

Données clés

Auteur : [M. Couepel Sébastien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36066

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 414

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1285